

## Trophées pour la biodiversité en Occitanie



Trophées pour la biodiversité en Occitanie

Trophées pour la biodiversité en Occitanie : **les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 avril.**

À l'occasion des Assises de la biodiversité en octobre dernier, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée, a lancé la **première édition des Trophées pour la biodiversité** en Occitanie. Ils encouragent et promeuvent les réalisations d'acteurs locaux intégrant et valorisant la biodiversité dans leurs pratiques.

Les Trophées visent ainsi à mettre en valeur des pratiques respectueuses de la biodiversité, tant d'un point de vue économique qu'environnemental. Il s'agit également de démontrer, au travers d'exemples concrets, la possibilité de travailler avec et pour la biodiversité, afin d'encourager d'autres acteurs à s'engager et de sensibiliser les citoyens.

Les « Grands prix » seront décernés dans neuf catégories thématiques : agriculture - alimentation, sylviculture, tourisme, sports de plein air, énergies renouvelables, bâtiment, aménagement urbain, innovation, TPE/PME.

**Un prix « Coup de cœur des citoyens d'Occitanie » sera également attribué, suite à l'organisation d'une consultation numérique citoyenne.**

Les lauréats se verront remettre un Trophée et un prix doté de 3.000 €. Ils feront également l'objet d'une valorisation menée par la Région.

« La biodiversité constitue une véritable richesse en Occitanie. Sa préservation est indispensable au développement harmonieux et équilibré du territoire régional. Elle appelle de notre part une mobilisation de chaque instant, au regard de l'urgence et des enjeux liés au changement climatique. La Région œuvre pour une prise en compte globale de ces enjeux, afin de soutenir des stratégies en faveur de la biodiversité », a notamment déclaré Carole Delga.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 30 avril 2019, plus d'infos sur : <https://www.laregion.fr/trophees-biodiversite>

### L'Occitanie, un réservoir de biodiversité unique en France

L'Occitanie dispose d'un patrimoine naturel unique, qui en fait la première région de France métropolitaine en matière de biodiversité :

- 144 espèces de la Directive Oiseaux, 71 espèces de la Directive Habitats-Faune-Flore, une centaine d'habitats d'intérêts communautaires dont 8 habitats marins ;
- Plus de 18 % du territoire classés en Natura 2000 ;
- 13 Réserves Naturelles Régionales ;
- 7 parcs naturels régionaux classés et 1 en cours de création couvrant plus de 20 % du territoire régional.

Enfin, 45 % de l'espace régional sont reconnus Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique (ZNIEFF), dont 20 % en ZNIEFF de type 1, ce qui qualifie les zones d'une richesse particulièrement remarquable.

**Photo de Une** : œuvre "Suite de Pan", création originale et inédite conçue par Thierry Boutonnier, visible chemin de la Biodiversité, avenue Pierre de Coubertin, à Fleurance. A redécouvrir ici.



Biodiversité bandeau.PNG